

La maternité du Centre Hospitalier de Cholet est de **niveau 2b** : elle dispose d'une **unité de néonatalogie** comprenant des lits de soins intensifs et permettant la prise en charge des nouveau-nés à partir de 32 semaines d'aménorrhée (7ème mois de grossesse). Ce niveau de maternité permet d'assurer le suivi de grossesses à risques ainsi que la surveillance et les soins spécialisés aux nouveaux-nés. En cas de complication, les nouveaux-nés nécessitant une ventilation au cours de leurs premières heures, sont pris en charge au sein des lits de soins intensifs du service de néonatalogie.